



Les vacances
qui donnent des ailes
aux enfants malades



L'histoire d'un projet devenu réalité

« Réaliser l'impossible,
ça donne des ailes... »

Présidée par Christina Tézenas du Montcel, l'Association **L'Envol pour les enfants européens** n'est pas une association comme les autres ...

Parce qu'un enfant malade a besoin, plus que tout autre, de s'évader et de connaître la joie de vraies vacances, un homme, Henri Tézenas du Montcel, fit un jour la promesse de transformer ce rêve en réalité.

Un projet tout simple mais qui, à l'époque, semblait irréalisable en Europe continentale où il n'existait aucun centre de vacances adapté à des enfants atteints de pathologies graves. Henri Tézenas du Montcel décide alors de créer ce lieu en s'inspirant des « camps d'été » ouverts depuis 1988 aux États-Unis par un autre homme de cœur, l'acteur Paul Newman.

Henri Tézenas du Montcel consacre toute son énergie à introduire et adapter ce concept innovant en France. Il rencontre alors la Fondation « *Maison des Ailes-S.Deutsch de la Meurthe* », qui met à sa disposition sa magnifique propriété d'Echouboulains.

En 1994, il crée, avec un groupe pionnier et particulièrement Daniel Alagille, professeur de pédiatrie, **L'Envol pour les enfants européens**. Pour faire du château de Boulains un centre de loisirs entièrement médicalisé, il obtient l'agrément obligatoire de la Sécurité Sociale qui prend en charge une part prépondérante du coût des séjours des enfants. Et grâce à ses généreux mécènes privés, il peut équiper le centre médicalisé et assumer complètement ses coûts de fonctionnement.

En juin 1997, après arrêté préfectoral, le centre ouvre enfin et accueille ses premiers enfants. Aujourd'hui reconnue d'utilité publique, l'association **L'Envol reste unique en Europe** où elle a valeur de modèle.

**L'Envol pour les
enfants européens
n'existerait
pas sans eux...**



Christina Tézenas du Montcel
Présidente de L'Envol



Professeur Gil Tchernia
Président du Comité Médical
et Vice-président de L'Envol



Professeur Gérard Lenoir
Vice-président de L'Envol



**René Abate, Vice-président de
L'Envol, Senior Vice-président
du Boston Consulting Group**





Un défi humain et médical

3 questions à
Christina Tézenas du Montcel

Comment définiriez-vous le challenge de L'Envol ?

C'est un double défi, à la fois médical et humain. L'objectif de nos séjours est avant tout de rompre le « cercle infernal » de la maladie : la marginalisation et l'isolement dont sont souvent victimes les enfants gravement malades, de leur permettre de changer d'air, de connaître les joies de la détente, de l'insouciance, des jeux entre copains... Nous pouvons en quelques jours leur redonner confiance en eux, l'envie de vivre et la force de se battre. Le message qu'emporte chaque enfant après son séjour à L'Envol est « *je suis capable, je peux le faire, je peux vaincre mes peurs* ».

Qui sont les enfants accueillis à L'Envol ?

Ce sont des filles et des garçons âgés de 7 à 17 ans atteints de pathologies graves telles que la leucémie, le cancer, l'hémophilie, la drépanocytose, la mucoviscidose, l'asthme ou l'insuffisance respiratoire, les affections rénales ou digestives chroniques, le diabète, les suites de greffe, les déficits immunitaires. Désormais, nous accueillons également quelques adolescents atteints de maladies comportementales.

Quelles sont les conditions d'accès au centre de L'Envol ?

Le séjour doit être prescrit par le médecin traitant de l'enfant (ou l'hôpital) et obtenir l'accord préalable de la Sécurité Sociale. Les demandes sont présentées au médecin référent de L'Envol qui, avec l'appui du Comité Médical établi pour chaque enfant, selon sa pathologie, des instructions qui seront respectées à la lettre par les équipes du centre durant tout le séjour.

« Réconcilier
les enfants malades
avec l'espoir et
la joie de vivre,
ça donne des ailes... »

L'Envol, c'est...

- > Près de 4 000 enfants depuis 1997
- > Près de 600 enfants chaque année
- > 72 enfants par session de 12 jours
- > Une équipe médicale et d'animation de 60 salariés et bénévoles



12 jours de vie de château



*Votre enfant a une grave maladie ?
Il ne peut pas sortir de chez lui ?
Il ne peut même pas aller à l'école ?
Emmenez le donc à L'Envol !*

*Il y sera bien accueilli,
Comme au paradis,
Dormira dans un château,
Pourra nager avec Paulo.*

*12 jours de bonheur,
Il aura chaud au cœur !
En avion ou en montgolfière,
Il sera super fier !*

*Il fera du canoë,
Et il pourra bien manger,
Sans oublier la calèche
Et bien sûr la pêche.*

*Mais il faudra repartir
Car cela va finir
Faisant place maintenant
À d'autres petits enfants !*

*Mais ne t'inquiète pas
Tu reviendras
Tu auras appris alors
Mille et mille trésors.*

Agnès, 11 ans.



Bienvenue au château, à sa ferme et à son parc

Situé sur la commune d'Échouboulains, en lisière de la forêt de Fontainebleau, le château de Boulains déploie son parc de 32 hectares et son cadre exceptionnel. C'est ici, à 80 km au sud-est de Paris, que les enfants sont accueillis pour retrouver pendant 12 jours le plaisir de se sentir des enfants comme les autres.

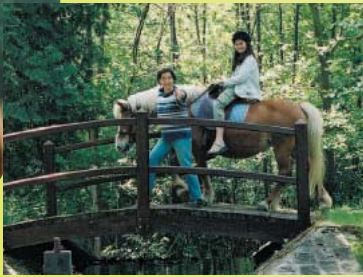


Un encadrement médical de grande qualité

De tels séjours nécessitent un encadrement médical des plus performants et une surveillance de tous les instants : 24h/24, des pédiatres et dix infirmières sont aidés par une pédopsychiatre, une pharmacienne, une diététicienne et une kinésithérapeute.

L'équipement médical permet quant à lui de faire face sur place à la quasi-majorité des crises ou autres urgences. Si cela s'avère nécessaire et dans les cas extrêmes, les enfants sont transférés dans le service de pédiatrie de Fontainebleau ou dans leur service de référence.





Place aux jeux et aux rires !

Les enfants profitent de nombreuses activités, à leur rythme et à leur gré, sans jamais être mis en situation d'interdiction ou d'échec mais toujours en situation d'acteur. Ils sont tour à tour **pêcheurs, cavaliers, poètes, journalistes, clowns, jardiniers, photographes, chanteurs...**



- > À chaque session, la **montgolfière** est déployée et effectue plusieurs vols captifs au-dessus de la pelouse du château.
- > Chaque enfant peut bénéficier d'un **baptême de l'air**, avec initiation au pilotage et d'un vol en avion.
- > Une **mini-ferme** héberge des animaux domestiques que les enfants peuvent nourrir et soigner.
- > Les enfants peuvent faire de **l'équitation** et même conduire un **attelage**.
- > Au bord de l'étang, les enfants découvrent la **pêche à la ligne** et les plaisirs du **canotage**.
- > L'éveil à l'environnement se fait dans le **verger** où les enfants peuvent planter, semer, récolter.
- > Ateliers de **musique**, de **théâtre** ou encore d'**arts plastiques** encouragent les enfants à s'exprimer et à développer leur créativité.
- > Côté **bricolage**, les enfants construisent des mini-fusées, des cerfs-volants, des fusées à eau, des avions, des éoliennes musicales et bien d'autres objets insolites.
- > La joie des jeux aquatiques n'est pas non plus oubliée, grâce à la **piscine** chauffée à 30°.
- > Chaque jour, les enfants réalisent eux-mêmes le **journal TV** diffusé quotidiennement lors du déjeuner.
- > Sans oublier les spectacles et les **soirées à thème**, dont la légendaire soirée « Cabaret » menée tambour battant par les enfants !

Coup de chapeau à toutes les équipes !

Toute l'équipe d'animation de **L'Envol** – **un adulte pour deux enfants !** – donne non seulement de son cœur et de son temps pour offrir du bonheur à ces enfants mais porte aussi sur ses épaules **le poids d'une immense responsabilité.**

Dès le début du séjour, chaque animateur connaît sur le bout des doigts les consignes strictes établies par le médecin référent de **L'Envol** en fonction des directives du Comité Médical, à suivre pour chaque enfant dont il a la charge.

Ils ont également pour rôle d'atténuer l'aspect médical et contraignant du séjour auprès des enfants. À **L'Envol**, la « ruche » (l'infirmerie) et les « abeilles » (les infirmières) veillent.



Un édifice solide et pérenne

« Pouvoir compter sur des partenaires fidèles, ça donne des ailes... »

Avec des coûts de fonctionnement s'élevant à 3,3 millions d'euros par an et un coût de journée égal à 550 euros, le projet de **L'Envol** requiert un budget conséquent, garanti par un équilibre de financement public-privé. Bien que la Sécurité Sociale prenne en charge près de 60 % du coût total du séjour des enfants, **L'Envol** ne pourrait pas exister sans le soutien de nombreux partenaires.

Des entreprises partenaires

À travers leurs programmes de mécénat de solidarité et de développement durable, de nombreuses entreprises de renom ont choisi de soutenir le projet de **L'Envol** et y contribuent aujourd'hui à hauteur de plus d'un million d'euros par an.

Des Conseils Généraux « parrains »

Pour recevoir à **L'Envol** des enfants issus de toutes les régions de France, un système de « parrainage d'enfants » a été mis en place auprès des Conseils Généraux, afin de financer le coût de séjour non pris en charge par la Sécurité Sociale pour les enfants de leur région.

Des donateurs précieux

Chaque don compte ! Les dons des particuliers revêtent une grande importance pour permettre à l'association de se projeter dans l'avenir.



Christophe Weber,
Président-directeur
général du laboratoire
GlaxoSmithKline en France,
témoigne de son soutien

à L'Envol : " Pour le laboratoire GlaxoSmithKline, être un acteur de santé publique à part entière, c'est non seulement mettre à la disposition des médecins des médicaments innovants, des vaccins, des services, mais c'est aussi multiplier les initiatives pour améliorer la qualité de vie des patients. C'est dans ce cadre que s'inscrit la politique de mécénat de GSK, essentiellement dédiée aux enfants malades. Dès la création de **L'Envol**, GlaxoSmithKline a été séduit par le caractère innovant du projet et convaincu de l'importance du bénéfice thérapeutique concret apporté aux enfants par ces séjours. C'est donc tout naturellement que ce partenariat s'est développé et amplifié au fil des années."



*L'Envol a reçu le Grand Prix 2003
de l'Action Sociale décerné par
les Associations de Prévoyance Santé.*

Des séjours pour rompre
l'isolement, sortir de l'hôpital,
connaître les joies de la détente
et des jeux en toute sécurité
et ainsi retrouver l'énergie
d'affronter la maladie



GlaxoSmithKline

Direction de la Communication
Laboratoire GlaxoSmithKline
100, route de Versailles
78163 Marly-le-Roi Cedex
Tél. : 01 39 17 80 00
Fax : 01 39 17 17 58
www.gsk.fr



L'Envol pour les enfants européens
Centre Henri Tézenas du Montcel
Château de Boulains
77830 Echouboulains
Tél. : 01 60 73 58 58
Fax : 01 60 73 58 59
Internet : www.l-envol.org
E-mail : lenvol@aol.com

